

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit et le trente octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DELORME Michelle, Maire.

Présents : Mme Michelle DELORME, M. Pierre FONTIMPE, Mme Lucie GROLLEAU FRECON, Mme Agnès MARGOTAT, Mme Nicole MATHIEU, M. Julien COLLANGETTE, M. Antony PILON.

Excusés: M. Bernard PICARLES qui donne pouvoir à Mme Michelle DELORME et M. Maxime TROTTET qui donne pouvoir à M. Pierre FONTIMPE.

M. Antony PILON a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11/09/ 2018

Aucune remarque n'étant apportée, le compte-rendu du 11/09/2018 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Suite à la demande de la Préfecture de la Loire concernant la nouvelle commission de contrôle des listes électorales, Madame le Maire demande au conseil municipal de désigner un délégué prêt à participer aux travaux de cette commission.

M. Collangette Julien se propose et l'ensemble du conseil valide sa nomination.

ECOLE NUMERIQUES INNOVANTES EN RURALITE (ENIR) 2018-2019

L'Etat lance le projet Ecole Numériques Innovantes en Ruralité pour encourager l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique sur les Territoires Ruraux. Il participera à hauteur de 50% de l'investissement si notre projet est retenu.

Mme le Maire présente l'avancement du projet travaillé en concertation avec les enseignantes.

L'achat d'une classe mobile composée de 12 portables et 12 tablettes pour un montant total de 12111,85€ TTC. Le conseil municipal valide le projet pédagogique et la convention.

RPOS SYNDICAT DU LIGNON EAU POTABLE

Madame le Maire présente le rapport prix et qualité du syndicat du Lignon pour l'année 2017. Le conseil municipal adopte ce rapport (D1-2018-10-30).

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCFE

Madame le Maire présente le rapport d'activité de la CCFE (Communauté de Communes de Forez-Est) de l'année 2017. Le conseil municipal adopte ce rapport (D2-2018-10-30).

DIVERS

Mme le Maire invite un conseiller à l'accompagner à la réunion de travail pour la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat avec la CCFE.

Suite au déploiement de la fibre, la mairie travaille avec un fournisseur pour le raccordement à la fibre. Ce changement est l'occasion de remplacer le matériel actuel par un standard afin d'améliorer la qualité de l'accueil téléphonique.

Mme le Maire demande l'avis du conseil concernant la demande de dérogation d'une famille pour l'inscription de son enfant à la rentrée scolaire prochaine. L'assistante maternelle de cet enfant étant sur la commune et la commune d'origine ayant donné son accord, le Conseil Municipal accepte cette inscription.

La CCFE, Territoire à Croissance Verte, travaille avec le SIEL42 un projet d'Ombrières sur parkings publics. Pour Chambéon ce serait sur le parking de la salle des fêtes. Le SIEL42 prendra à sa charge l'installation, l'entretien et la maintenance.

Séance levée à 23h25. Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 11 décembre à 20h00.

Michelle DELORME, Maire de Chambéon.

